

Comment préparer son Service Volontaire Européen ?

En tant qu'expérience de mobilité et de volontariat à l'étranger, le SVE donne aux jeunes âgés de 17 à 30 ans l'opportunité de vivre dans un autre pays pour une durée maximale de 12 moins au sein d'une organisation à but non lucratif.

Réaliser le Service Volontaire Européen (SVE) est une aventure unique permettant de se réaliser, de découvrir un pays, sa culture et de rencontrer des personnes venant d'horizons différents.

C'est aussi l'occasion de développer de nouvelles compétences utiles à l'insertion socio-professionnelle.

Le SVE est aussi l'occasion de consolider ses connaissances linguistiques et d'explorer les différentes facettes du volontariat tout en développant son autonomie et capacités d'adaptation.

Liens utiles

Agence Erasmus+ France Jeunesse & Sport Agence du Service Civique 95 avenue de France 75013 Paris – France Tél. : + 33 (0)1 70 98 93 69 http://site.erasmusplus-jeunesse.fr/

Portail européen de la jeunesse: http://europa.euyouth/volunteering/evs-organisation_fr https://europ.eu/youth/eu/article/46/13320_fr

France volontaires: https://www.france-volontaires.org/

Indispensable

Au moins 15 jours avant ton départ, demande ta carte européenne d'assurance maladie (CEAM) à ta caisse d'Assurance Maladie. http://www.ameli.fr/assures/droits-et-demarches/a-l-etranger/vous-partez-en-vacances-a-l-etranger/vous-partez-en-vacances-en-europe.php

112 (numéro d'appel d'urgence) est le numéro de téléphone réservé aux appels d'urgence et valide dans l'ensemble de l'Union européenne.

Pour éviter les dépassements de forfaits et les mauvaises surprises à chaque appel, pense à prendre un forfait mobile pour toute l'Europe.